



RENSEIGNEMENTS SUR LE TÉLÉDIFFUSEUR

- **ENTENTE(S) DE DROITS DE DIFFUSION POUR TOUTES LES LICENCES ADMISSIBLES** des ententes abrégées dûment signées sont acceptables à cette étape. Non requis dans le cas d'une production interne d'un télédiffuseur.

RENSEIGNEMENTS SUR LE FINANCEMENT

- **DOCUMENTATION CONFIRMANT TOUTES LES SOURCES DE FINANCEMENT CANADIENNES ET ÉTRANGÈRES**
- **CALCUL DÉTAILLÉ DES CRÉDITS D'IMPÔT FÉDÉRAL ET PROVINCIAL** consultez la Politique de traitement des crédits d'impôt, Annexe B, chapitre 7. Non requis dans le cas d'une production interne d'un télédiffuseur.
- **DEVIS DE PRODUCTION DÉTAILLÉ** dans le cas d'une captation de spectacle produite par une société de production liée : le devis doit comporter une colonne pour les coûts de captation et une colonne pour les coûts de production du spectacle. Dans le cas d'une coproduction internationale, en vertu d'accords officiels, un devis à colonnes multiples indiquant la participation de chaque pays et le total consolidé ([formulaire disponible](#)).
- **MOUVEMENT DE TRÉSORERIE PROJETÉ** ([formulaire disponible](#)).
- **ENTENTES DE DISTRIBUTION** toute preuve d'engagement du(des) distributeur(s), avec ou sans avance de distribution.
- **STRUCTURE DE RÉCUPÉRATION** (LORSQU'IL Y A INVESTISSEMENT – PARTICIPATION AU CAPITAL - DU FMC) doit être conforme à la Politique de récupération normalisée. Pour savoir si votre projet inclus ou non de la participation au capital du FMC, référez-vous à la Grille de calcul des exigences seuil afférente au programme visé ([formulaire disponible](#)).
- **DESCRIPTION DU FINANCEMENT INTÉRIMAIRE PRÉVU**

Si le critère convergent n° 2 est une composante MN dont les coûts sont inclus à la ligne 85.00 du budget de production TV :

- **(MN) BUDGET DE PRODUCTION DÉTAILLÉ** une ventilation des coûts liés à la production de la composante MN ([formulaire disponible](#)).

RENSEIGNEMENTS SUR LE MATÉRIEL CRÉATIF

- **SYNOPSIS** décrivant de façon détaillée les thèmes du projet, le sujet et le cadre de l'histoire.
- **MATÉRIEL CRÉATIF** scénario, bible, traitement, scène à scène, description des éléments créatifs.

Si le critère convergent n° 2 est une composante MN dont les coûts sont inclus à la ligne 85.00 du budget de production TV :

- **(MN) DESCRIPTION DU PROJET** veuillez aussi indiquer comment la composante MN est associée ou dérivée de la composante télé.
- **(MN) DESCRIPTION DE LA CONCEPTION ET DE LA TECHNOLOGIE** à utiliser dans la production et la mise en œuvre de la composante MN.

RENSEIGNEMENTS SUR LES DROITS SOUS-JACENTS

- **CHAÎNE DE TITRES** description complète de l'évolution de la chaîne de titres de la conception jusqu'à la présentation de la demande.
- **DOCUMENT(S) RELATIF(S) AUX DROITS** (INCLUANT TOUTES ENTENTES DE SCÉNARISATION ET DE RÉALISATION SIGNÉES) y compris, sans s'y limiter, les ententes de transferts de droits, les contrats d'option ou d'acquisition, la permission d'une maison d'édition, l'avis de renonciation et les actes de cession prouvant que le requérant détient tous les droits relatifs au concept et au matériel créatif sous-jacent pour produire, distribuer et/ou exploiter la composante télé dans les marchés cibles **OU** un avis (opinion) juridique concernant la chaîne de titres qui confirme, à la satisfaction du FMC, que le requérant est propriétaire de **tous** les droits.

- **ENTENTE(S) DE COPRODUCTION CANADIENNE(S) ET/OU ÉTRANGÈRE(S)** dans le cas des coproductions internationales en vertu d'accords officiels : un exemplaire de la demande de recommandation préliminaire soumise au service des coproductions de TFC.

Si le critère convergent n° 2 est une composante MN dont les coûts sont inclus à la ligne 85.00 du budget de production TV :

- **(MN) HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT ET DOCUMENTATION DE TOUS DROITS**

PERSONNEL DE CRÉATION CLÉ

- **LISTE DÉTAILLÉE DES MEMBRES DE LA DISTRIBUTION ET DE L'ÉQUIPE** précisez la nationalité et le genre.

NOUVEAU – FORMULAIRE DÉTAILLANT LES ADMINISTRATEURS OU LES ADMINISTRATRICES ET LES ACTIONNAIRES – PROGRAMMES COURANTS DU FMC vous devez utiliser le *nouveau* formulaire disponible sur le site Web du FMC (assurez-vous d'utiliser le formulaire de l'année fiscale en cours). Soumettez un formulaire pour le demandeur et, le cas échéant, pour le codemandeur, vos sociétés mères ou tout autre actionnaire qui est une société. Si vous postulez au nom d'une société qui n'est pas encore constituée en société, soumettez une liste des futurs administrateurs et actionnaires. Un formulaire détaillant les administrateurs ou les administratrices et les actionnaires est requis pour toutes vos demandes 2021-2022.

INFORMATION CORPORATIVE les documents de cette section sont à soumettre sous le menu Enregistrements, sous Mes organisations; sélectionnez une compagnie; sélectionnez le bouton Gérer les documents en haut à droite; cliquez sur Ajouter, puis cliquez sur Soumettre. Pour les productions internes des télédiffuseurs : ces documents ne sont pas requis.

- **DOCUMENT DE CONSTITUTION** fournissez les statuts constitutifs et les règlements de tous les requérants et corequérants, ainsi que leurs sociétés mères, le cas échéant.
- **PROFIL DE LA SOCIÉTÉ** y compris le mandat de la société pour tous les requérants et corequérants, ainsi que leurs sociétés mères, le cas échéant.
- **CONVENTION ENTRE ACTIONNAIRES** (le cas échéant).
- **ATTESTATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** document portant sur l'identité et le pouvoir de signature des dirigeants.
- **ÉTATS FINANCIERS** fournissez ceux des trois dernières années, et ce, pour tous les requérants et corequérants, ainsi que leurs sociétés mères. Nonobstant les exigences ci-après, le FMC se réserve le droit de demander au requérant, en tout temps et à son entière discrétion, des états financiers annuels vérifiés et consolidés. Des états financiers annuels consolidés et vérifiés, si le revenu annuel brut consolidé du requérant et de ses parties apparentées est égal ou supérieur à 10 millions de dollars; **OU** Des états financiers annuels consolidés, accompagnés d'une mission d'examen si le revenu annuel brut consolidé du requérant et de ses parties apparentées est égal ou supérieur à 5 millions de dollars, mais inférieur à 10 millions de dollars; **OU** Des états financiers annuels non consolidés, accompagnés d'un avis aux lecteurs si le revenu annuel brut consolidé du requérant et de ses parties apparentées est inférieur à 5 millions de dollars.

NOMENCLATURE DES DOCUMENTS veuillez consulter le Guide pour compléter votre demande dans Dialogue afin d'identifier et de nommer correctement la description et le type de chaque document.

**Le FMC se réserve le droit d'exiger d'autres documents des demandeurs pour l'achèvement de l'évaluation du projet.*

Maintenant que vous détenez la liste des documents requis, vous serez en mesure de préparer et soumettre votre demande. Les programmes du FMC sont administrés via notre plateforme Dialogue. Celle-ci ne vous est pas familière? Vous trouverez, donc notre **GUIDE DE L'UTILISATEUR** très pratique se trouvant ici <https://telefilm.ca/fr/se-connecter> sous la rubrique *Outils et ressources – FMC*. L'utilisation de ce guide est fortement recommandée afin de bien saisir les bases (instructions étape par étape) vous permettant de naviguer de manière efficace à travers Dialogue.

Une fois votre compte Dialogue créé, vous serez en mesure de soumettre votre Demande. La liste des documents requis déclinés précédemment doivent être téléversés dans votre Formulaire de Demande Dialogue. Afin de soumettre une Demande complète, veuillez suivre les indications fournies dans le document [GUIDE POUR COMPLÉTER VOTRE DEMANDE](#) le lien se retrouve dans le Formulaire de Demande Dialogue tel qu'illustré ci-dessous.

Compléter la demande

Résumé

Programme _____

Exercice de la demande 2021-2022

[Guide pour compléter votre demande](#)

Requérant

Sélectionner la compagnie du requérant

Productions Inc.

Langue de correspondance

--Sélectionnez--

Si cette information est incorrecte, s'il vous plait communiquer avec le service d'assistance de Téléfilm enr@telefilm.ca

Est-ce que vous faites une demande au nom d'une société qui sera constituée en personne morale?